



Claranova S.E.

Société européenne à conseil d'administration au capital de 45.990.070 euros  
Siège social : 2 rue Berthelot, Immeuble Adamas, 92414 Courbevoie Cedex, France  
329 764 625 RCS Nanterre

## AMENDEMENT N°2 AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021-2022



Le présent amendement au document d'enregistrement universel 2021-2022 a été déposé le 30 juin 2023 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »), en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017-1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

Le présent amendement (l'« **Amendement n°2** ») a pour objet de mettre à jour le document d'enregistrement universel 2021-2022 de Claranova S.E. (la « **Société** » ou « **Claranova** »), la Société et ses filiales avec lesquelles la Société consolide ses comptes étant ensemble désignées par le « **Groupe** ») déposé auprès de l'AMF le 31 octobre 2022 sous le numéro D.22-0788 (le « **Document d'Enregistrement Universel 2021-2022** »), tel que modifié et complété par l'amendement au Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'AMF le 15 juin 2023 sous le numéro D.22-0788-A01 incorporant par référence le rapport financier semestriel au 31 décembre 2022 publié le 30 mars 2023 sur le site de la Société (l'« **Amendement n°1** »). L'Amendement n°2 doit être lu conjointement avec le Document d'Enregistrement Universel 2021-2022 tel que modifié et complété par l'Amendement n°1.

Des exemplaires du Document d'Enregistrement Universel 2021-2022, de l'Amendement n°1 et du présent Amendement sont disponibles sans frais au siège social de la Société au 2 rue Berthelot, Immeuble Adamas, 92414 Courbevoie Cedex, sur le site Internet de la Société ([www.claranova.com](http://www.claranova.com)) ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

## REMARQUES GÉNÉRALES

Dans l'Amendement n°2, les expressions « Claranova » ou la « Société » désignent la société Claranova S.E., société européenne à conseil d'administration dont le siège social est situé 2 rue Berthelot, Immeuble Adamas, 92414 Courbevoie Cedex, France, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 329 764 625. L'expression le « Groupe » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l'ensemble des sociétés entrant dans son périmètre de consolidation.

L'information faisant l'objet de l'Amendement permet de rétablir et maintenir, en tous points significatifs et en tant que de besoin, l'égalité d'accès entre les différents actionnaires et investisseurs à l'information relative à la Société.

### Informations prospectives

Le Document d'Enregistrement Universel tel que modifié et complété par l'Amendement n°1 et l'Amendement n°2 contient des indications sur les objectifs, les perspectives et les axes de développement du Groupe ainsi que des déclarations prospectives. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel ou de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir » ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou expression similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par la Société et dépendent de nombreux facteurs qui échappent au contrôle de la Société. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. En outre, la matérialisation de certains risques décrits au chapitre 3 paragraphe 9 « *Facteurs de risques* » du Document d'Enregistrement Universel et à la section 7 « *Facteurs de Risque* » de l'Amendement n°1, est susceptible d'avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation et les résultats financiers du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs. Ces informations prospectives sont mentionnées dans différentes sections du Document d'Enregistrement Universel, de l'Amendement n°1 et de l'Amendement n°2 et contiennent des données relatives aux intentions, aux estimations et aux objectifs du Groupe concernant, notamment, le marché, la stratégie, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie du Groupe. Les informations prospectives mentionnées dans le Document d'Enregistrement Universel tel que modifié et complété par l'Amendement n°1 et l'Amendement n°2 sont données uniquement à la date du présent Amendement n°2. Sauf obligation légale ou réglementaire qui s'appliquerait, la Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans le Document d'Enregistrement Universel tel que modifié et complété par l'Amendement n°1 et l'Amendement n°2 afin de refléter tout changement affectant ses objectifs ou les événements, les conditions ou les circonstances sur lesquels sont fondées les informations prospectives contenues dans le Document d'Enregistrement Universel tel que modifié et complété par l'Amendement n°1 et l'Amendement n°2. Le Groupe opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide; il peut donc ne pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats.

### Informations sur les marchés

L'Amendement contient des informations sur les marchés de la Société et ses positions concurrentielles, y compris des informations relatives à la taille de ses marchés. Sauf indication contraire, ces informations sont des estimations du Groupe et ne sont fournies qu'à titre indicatif.

Les estimations du Groupe sont fondées sur des informations obtenues auprès de clients, fournisseurs, organisations professionnelles et autres intervenants des marchés au sein desquels le Groupe opère. Bien que le Groupe considère que ces estimations sont pertinentes à la date de l'Amendement, il ne peut garantir l'exhaustivité ou l'exactitude des données sur lesquelles ces estimations sont fondées, ou que ses concurrents retiennent les mêmes définitions des marchés sur lesquels ils opèrent.

### **Facteurs de risques**

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risque susceptibles d'influer sur les activités du Groupe qui sont décrits à la section 4 « Facteurs de risque » du Document d'Enregistrement Universel et aux sections 6.3(c) et 7 de l'Amendement n°1 avant de prendre une décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, l'image, la situation financière ou les perspectives du Groupe ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs et prévisions ou sur la valeur des titres de la Société. Par ailleurs, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par le Groupe à la Date du présent Amendement n°2 pourraient avoir le même effet défavorable et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

### **Arrondis**

Certaines données chiffrées (y compris les données exprimées en milliers ou millions) et pourcentages présentés dans l'Amendement ont fait l'objet d'arrondis. Le cas échéant, les totaux présentés dans l'Amendement peuvent légèrement différer de ceux qui auraient été obtenus en additionnant les valeurs exactes (non arrondies) de ces données chiffrées.

## SOMMAIRE

1.	COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES PAR LA SOCIETE DEPUIS L'AMENDEMENT N°1	4
2.	ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021-2022	4
3.	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (MISE A JOUR DU CHAPITRE 3 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021-2022 TEL QUE COMPLETE PAR L'AVENANT N°1)	5
4.	INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL	6
5.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	9
5.1	Personnes responsables de l'Amendement n°2	9
5.2	Contrats importants	10
5.3	Documents accessibles au public	10
6.	TABLE DE CONCORDANCE	10
1.	COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES PAR LA SOCIETE DEPUIS L'AMENDEMENT N°1	

Depuis la date de l'Amendement n°1, la Société a publié les communiqués de presse suivants, disponibles sur son site internet (<https://www.claranova.com>) :

15/06/2023	<a href="#">Lancement d'une augmentation de capital de 20 M€ ouverte au public avec un délai de priorité pour les actionnaires existants</a>
20/06/2023	<a href="#">Interruption temporaire de l'augmentation de capital de Claranova SE lancée le 16 juin 2023</a>
26/06/2023	<a href="#">Information sur l'audience en référé du 23 juin 2023 devant le Tribunal de Commerce de Nanterre</a>

## 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA PUBLICATION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021-2022

Les événements significatifs survenus au cours du second semestre 2022 et post-clôture jusqu'à la publication du Rapport Financier Semestriel sont décrits dans le chapitre 1 « *Commentaires sur l'exercice* » et dans le chapitre 2.5 « Annexes aux comptes consolidés semestriels résumés » note 1 du rapport financier semestriel au 31 décembre 2022 publié le 30 mars 2023 (le « **Rapport Financier Semestriel** ») et figurant en annexe 1, disponible sans frais au siège social de la Société au 2 rue Berthelot, Immeuble Adamas, 92414 Courbevoie et sur le site Internet de la Société (<https://www.claranova.com/investisseurs/publications-financieres/>).

Les événements importants intervenus depuis la date de publication du Rapport Financier Semestriel, soit le 30 mars 2023, sont indiquées en section 2 de l'Amendement n°1.

Les événements importants intervenus depuis la date de l'Amendement n°1, soit le 15 juin 2023 sont les suivants :

- Le 16 juin 2023, la Société a lancé une augmentation de capital ayant fait l'objet d'un prospectus approuvé par l'AMF le 15 juin 2023 sous le numéro 23-219 (l'« **Offre Initiale** »), laquelle a été suspendue le 20 juin 2023 du fait d'une ordonnance du Président du Tribunal de commerce de Nanterre rendue le même jour non contradictoirement à titre conservatoire sur requête à la demande de la société 10422339 Canada Inc., la société 6673279 Canada Inc. et le trust de droit québécois, The Dadoun Family Trust, actionnaires de la Société, qui sollicitaient la suspension de l'augmentation de capital jusqu'à ce qu'une décision soit prononcée au fond sur la régularité de cette opération.
- Cette suspension de l'Offre Initiale a été débattue contradictoirement lors d'une audience en référé qui s'est tenue le 23 juin 2023 devant le Tribunal de commerce de Nanterre et à la suite de laquelle le Président du Tribunal de commerce de Nanterre a rendu une ordonnance de référé le 30 juin 2023 décidant notamment qu'il n'y avait pas lieu à suspendre la réalisation

de l'Offre Initiale et rétractant l'ordonnance rendue par le Président du Tribunal le 20 juin dernier, mettre ainsi un terme à la suspension de l'Offre Initiale de manière non équivoque.

- Cette ordonnance de référé étant toutefois intervenue le lendemain de la date de fin de validité du prospectus relatif à l'Offre Initiale, la Société n'a eu d'autre choix que de constater la caducité de l'Offre Initiale.
- Afin de renforcer ses capitaux propres, ainsi que simplifier et optimiser la structure d'endettement de la Société, la Société entend toutefois réaliser une opération de financement d'un montant de 20.000.000 d'euros dans des conditions similaires à l'Offre Initiale. Cette nouvelle offre serait réalisée par le biais d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public et avec un délai de priorité, à titre irréductible uniquement, au profit des actionnaires (l'« **Augmentation de Capital Réinitiiée** »). L'Augmentation de Capital Réinitiiée fait l'objet d'une description plus détaillée dans la note d'opération dédiée, déposée auprès de l'AMF en date des présentes, à la suite du dépôt du présent Amendement n°2 (la « **Note d'Opération** » et ensemble avec le résumé du prospectus qu'elle contient, le Document d'Enregistrement Universel, l'Amendement n°1 et l'Amendement n°2, le « **Prospectus** »).

### **3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (MISE A JOUR DU CHAPITRE 3 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021-2022 TEL QUE COMPLETE PAR L'AVENANT N°1)**

#### (a) Evolution de la gouvernance de la Société

La Société n'a pris aucun engagement de faire évoluer sa gouvernance dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réinitiiée. Toutefois, il ne peut être exclu que dans l'hypothèse où un actionnaire ou investisseur viendrait à détenir, à l'issue de l'Augmentation de Capital Réinitiiée, une participation significative dans le capital de la Société (et notamment LIH, au titre de l'exercice de son Engagement de Souscription LIH), ce dernier demande à voir évoluer la gouvernance de la Société afin notamment de bénéficier d'une représentation dans la gouvernance de la Société par le biais de la nomination d'un membre du Conseil d'administration.

#### 4. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL

##### (a) Evolution du capital de la Société dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réinitée

Selon le scénario de réalisation de l'Augmentation de Capital Réinitée envisagée, l'actionnariat de la société pourrait à son issue être, à titre indicatif composé comme suit :

- en cas de réalisation de l'Augmentation de Capital Réinitée à hauteur de 75% entièrement souscrite par LIH au titre de l'Engagement de Souscription LIH, sur la base du nombre d'actions en circulation à la date du Prospectus et de la répartition de l'actionnariat de la Société au 31 mai 2023, la répartition de l'actionnariat de la Société serait la suivante:

Après l'Offre à 75% - Offre souscrite intégralement par LIH								
Actionnaires	sur une base non diluée				sur une base diluée <sup>(1)</sup>			
	Nombre d'actions	% capital	Nombre de droits de vote <sup>(2)</sup>	% droits de vote <sup>(2)</sup>	Nombre d'actions	% en capital	Nombre de droits de vote <sup>(2)</sup>	% droits de vote <sup>(2)</sup>
Pierre Cesarini	2.561.289	4,65%	4.680.862	8,64%	2.598.811	4,68%	4.718.384	8,74%
LIH	9.090.909	16,50%	9.090.909	17,87%	9.090.909	16,39%	9.090.909	16,84%
Concert Minoritaires	4.100.000	7,44%	459.901	0,85%	4.100.000	7,39%	459.901	0,85%
Autres dirigeants et administrateurs	476.972	0,87%	476.972	0,88%	839.180	1,51%	839.180	1,55%
Flottant	38.378.141	69,68%	38.872.813	71,76%	38.378.141	69,17%	38.872.813	72,01%
Auto-détention	473.668	0,86%	0	0,00%	473.668	0,85%	0	0,00%
<b>Total</b>	<b>55.080.979</b>	<b>100,00%</b>	<b>53.581.457</b>	<b>100,00%</b>	<b>55.480.709</b>	<b>100,00%</b>	<b>53.981.187</b>	<b>100,00%</b>

<sup>(1)</sup> après émission d'un nombre total maximum de 399.730 actions résultant de l'ensemble des instruments financiers donnant accès au capital de la Société, soit 245.100 stock-options 2015 donnant droit à 24.510 actions et (ii) 3.752.224 bons de souscription d'actions 2017 donnant droit à 375.220 actions.

<sup>(2)</sup> droits de vote et pourcentages de droits de vote exerçables sur un total de droits de vote théoriques à l'issue de l'Offre égal à 57.695.224 (base non diluée) et 58.094.954 (base diluée).

- en cas de réalisation de l'Augmentation de Capital Réinitée à hauteur de 100%, souscrite par LIH à hauteur de 75% au titre de l'Engagement de Souscription LIH et par les actionnaires et autres destinataires de l'Offre à hauteur de 25%, sur la base du nombre d'actions en circulation à la date du Prospectus et de la répartition de l'actionnariat de la Société au 31 mai 2023, la répartition de l'actionnariat de la Société serait la suivante :

Après l'Offre à 100% - Offre souscrite à 25% par les actionnaires et autres destinataires de l'Offre et à 75% par LIH								
sur une base non diluée					sur une base diluée <sup>(1)</sup>			
Actionnaires	Nombre d'actions	% capital	Nombre de droits de vote <sup>(2)</sup>	% droits de vote <sup>(2)</sup>	Nombre d'actions	% en capital	Nombre de droits de vote <sup>(2)</sup>	% droits de vote <sup>(2)</sup>
Pierre Cesarini	2.561.289	4,41%	4.680.862	8,27%	2.598.811	4,44%	4.718.384	8,28%
LIH	9.090.909	15,64%	9.090.909	16,06%	9.090.909	15,54%	9.090.909	15,95%
Concert Minoritaires	4.100.000	7,06%	459.901	0,81%	4.100.000	7,01%	459.901	0,81%
Autres dirigeants et administrateurs	476.972	0,82%	476.972	0,84%	839.180	1,43%	839.180	1,47%
Flottant	41.408.444	71,26%	41.903.116	74,02%	41.408.444	70,77%	41.903.116	73,50%
Auto-détention	473.668	0,82%	0	0,00%	473.668	0,81%	0	0,00%
<b>Total</b>	<b>58.111.282</b>	<b>100,00%</b>	<b>56.611.760</b>	<b>100,00%</b>	<b>58.511.012</b>	<b>100,00%</b>	<b>57.011.490</b>	<b>100,00%</b>

<sup>(1)</sup> après émission d'un nombre total maximum de 399.730 actions résultant de l'ensemble des instruments financiers donnant accès au capital de la Société, soit 245.100 stock-options 2015 donnant droit à 24.510 actions et (ii) 3.752.224 bons de souscription d'actions 2017 donnant droit à 375.220 actions.

<sup>(2)</sup> droits de vote et pourcentages de droits de vote exerçables sur un total de droits de vote théoriques à l'issue de l'Offre égal 60.725.527 (base non diluée) et 61.125.257 (base diluée).

- En cas de réalisation de l'Augmentation de Capital Réinitée à hauteur de 115%, souscrite par LIH à hauteur de 75% au titre de l'Engagement de Souscription LIH et par les actionnaires et autres destinataires de l'Offre à hauteur de 40%, sur la base du nombre d'actions en circulation à la date du Prospectus et de la répartition de l'actionariat de la Société au 31 mai 2023, la répartition de l'actionariat de la Société serait la suivante :

Après l'Offre à 115% - Offre souscrite à 40% par les actionnaires et autres destinataires de l'Offre et à 75% par LIH								
sur une base non diluée					sur une base diluée			
Actionnaires	Nombre d'actions	% capital	Nombre de droits de vote	% droits de vote <sup>(1)</sup>	Nombre d'actions	% en capital	Nbre de droits de vote <sup>(1)</sup>	% des droits de vote
Pierre Cesarini	2.561.289	4,27%	4.680.862	8,01%	2.598.811	4,31%	4.718.384	8,02%
LIH	9.090.909	15,17%	9.090.909	15,56%	9.090.909	15,07%	9.090.909	15,45%
Concert Minoritaires	4.100.000	6,84%	459.901	0,79%	4.100.000	6,80%	459.901	0,78%
Autres dirigeants et administrateurs	476.972	0,80%	476.972	0,82%	839.180	1,39%	839.180	1,43%
Flottant	43.226.625	72,13%	43.721.297	74,83%	43.226.625	71,65%	43.721.297	74,32%
Auto-détention	473.668	0,79%	0	0,00%	473.668	0,79%	0	0,00%
<b>Total</b>	<b>59.929.463</b>	<b>100,00%</b>	<b>58.429.941</b>	<b>100,00%</b>	<b>60.329.193</b>	<b>100,00%</b>	<b>58.829.671</b>	<b>100,00%</b>

<sup>(1)</sup> après émission d'un nombre total maximum de 399.730 actions résultant de l'ensemble des instruments financiers donnant accès au capital de la Société, soit 245.100 stock-options 2015 donnant droit à 24.510 actions et (ii) 3.752.224 bons de souscription d'actions 2017 donnant droit à 375.220 actions.

<sup>(2)</sup> droits de vote et pourcentages de droits de vote exerçables sur un total de droits de vote théoriques à l'issue de l'Offre égal à 62.543.708 (base non diluée) et 62.943.438 (base diluée).



(b) **Marché du titre**

La section 5.7.2 « Evolution du marché de l'action sur l'exercice » du Document d'Enregistrement Universel 2021-2022 est mise à jour comme suit :

<b>Mois</b>	<b>Volumes échangés</b>	<b>Cours moyen (en euros)</b>	<b>+ Haut (en euros)</b>	<b>+ Bas (en euros)</b>
Juillet 2022	1 785 585	3,67	4,03	3,37
Août 2022	2 039 885	3,53	3,95	3,17
Septembre 2022	1 515 305	2,96	3,43	2,59
Octobre 2022	2 937 346	2,48	2,95	2,26
Novembre 2022	1 975 300	2,42	2,86	2,22
Décembre 2022	2 042 783	2,70	3,10	2,49
Janvier 2023	1 312 335	2,77	2,954	2,560
Février 2023	2 751 522	2,33	2,69	2,05
Mars 2023	2 805 387	1,95	2,20	1,82
Avril 2023	1 606 824	1,95	2,10	1,85
Mai 2023	1 919 623	2,03	2,39	1,86

Source Euronext.

**5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

**5.1 Personnes responsables de l'Amendement n°2**

(a) Responsable de l'Amendement n°2

**Pierre Cesarini**

*Directeur Général, Président du Conseil d'Administration*

Claranova

Immeuble Adamas, 2, rue Berthelot

92414 Courbevoie Cedex, France

Tél. : 01 41 27 19 75

(b) Attestation du responsable de l'Amendement n°2

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Amendement n°2 au Document d'Enregistrement Universel 2021-2022 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à altérer la portée. »

Courbevoie, le 30 juin 2023.

Pierre Cesarini

*Directeur Général, Président du Conseil d'Administration*

(c) Responsables de l'information financière



**Pierre Cesarini**

*Directeur Général, Président du Conseil d'Administration*

**Claranova**  
Immeuble Adamas  
2, rue Berthelot  
92414 Courbevoie, France  
Tél. : 01 41 27 19 75



**Xavier Rojo**

*Directeur Général Délégué en charge de la direction administrative et financière du Groupe*

**Claranova**  
Immeuble Adamas  
2, rue Berthelot  
92414 Courbevoie, France  
Tél. : 01 41 27 19 75

## 5.2 Contrats importants

Sans objet.

## 5.3 Documents accessibles au public

Pendant la durée de validité de l'Amendement n°2, les documents suivants peuvent, le cas échéant être consultés sur le site internet de la Société (<https://www.claranova.com/>) :

- les statuts de la Société ;
- l'Amendement n°1 ;
- l'Amendement n°2 ;
- le Document d'Enregistrement Universel 2021-2022 ;
- le Rapport Financier Semestriel au 31 décembre 2022 en date du 30 mars 2023 ; et
- tous rapports, courriers et autres documents, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de la société dont une partie est incluse dans le Document d'Enregistrement Universel 2021-2022.

## 6. TABLE DE CONCORDANCE

### **Table de concordance avec le Document d'Enregistrement Universel (URD) 2021-2022**

La présente table de concordance reprend les principales rubriques prévues par les Annexes 1 et 2 du règlement délégué (UE) n°2019/980 de la commission européenne du 14 mars 2019 et renvoie aux sections du Document d'Enregistrement Universel 2021-2022, du Rapport Financier Semestriel relatif au semestre clos le 31 décembre 2022 (incorporé par référence en application de l'article 19 du règlement (UE) 2017/1129) et disponible sur le site internet de la Société (<https://www.claranova.com/investisseurs/rapports-financiers>) et du présent Amendement n°2 et où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

Annexe n°1 et 2 du règlement délégué (CE) n° 2019/980 du 14 mars 2019		Document d'enregistrement universel		Rapport Financier Semestriel fin 2022	Amendement n°2 au Document d'enregistrement universel
		Chapitre	Page	Rubriques	Rubriques
<b>1</b>	<b>Personnes responsables, informations provenant de tiers, rapports d'experts et approbation de l'autorité compétente</b>	<b>7.1</b>	<b>162</b>	<b>4</b>	
1.1	Identité des personnes responsables	7.1.1	162	4	5.1
1.2	Déclaration des personnes responsables	7.1.2	162	4	5.1
1.3	Nom, adresse, qualifications des personnes intervenant en qualité d'experts	n.a			
1.4	Attestation relative aux informations provenant d'un tiers	n.a			
1.5	Déclaration sans approbation préalable de l'autorité compétente	Encart AMF	1		Encart AMF
<b>2</b>	<b>Contrôleurs légaux des comptes</b>	<b>7.2</b>	<b>163</b>	<b>3</b>	
2.1	Identité des contrôleurs légaux	7.2	163	3	
2.2	Changement éventuel	n/a			
<b>3</b>	<b>Facteurs de risque</b>	<b>4</b>	<b>125 à 130</b>		
<b>4</b>	<b>Informations concernant l'émetteur</b>	<b>5</b>	<b>132</b>		<b>4</b>
4.1	Raison sociale et nom commercial	5.1.1	132		Remarques générales
4.2	Lieu, numéro d'enregistrement et LEI de l'émetteur	5.1.3	132		Remarques générales
4.3	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	5.1.4	132		
4.4	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire, site web	5.1.1 et 5.1.2	132		Remarques générales
<b>5</b>	<b>Aperçu des activités</b>	<b>1</b>			
5.1	Principales activités	Introduction, 1.1	4 à 5, 8 à 9 et 12 à 18	P4 (portefeuille d'activités)	
5.1.1	Nature des opérations	Introduction, 1.1	4 à 5, 12 à 18	P4 (portefeuille d'activités)	
5.1.2	Nouveaux produits et services	1.1 et 1.3	14 à 16, 22 à 25	1.5	
5.2	Principaux marchés	1.2 et 2.5 notes 5 et 6	11 et 46 à 50		
5.3	Évènements importants	1.2, 2.5 note 1 et 8.4 note 1	20, 37 à 38 et 172 à 173	1.2	2
5.4	Stratégie et objectifs	Introduction, 1.1 et 1.6	6 à 7, 12 à 13, et 28 à 29	Introduction	
5.5	Dépendance de l'émetteur à l'égard des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication	4.1.7	128		
5.6	Déclaration sur la position concurrentielle	1.1	14 à 18	1.2	

Annexe n°1 et 2 du règlement délégué (CE) n° 2019/980 du 14 mars 2019		Document d'enregistrement universel		Rapport Financier Semestriel fin 2022	Amendement n°2 au Document d'enregistrement universel
		Chapitre	Page	Rubriques	Rubriques
5.7	Investissements			1.3	
5.7.1	Investissements importants réalisés	1.2, 2.5 notes 3.1 et 35.3	20, 39 à 40 et 80	1.3	
5.7.2	Principaux investissements en cours ou que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes et méthodes de financement	1.6, 2.5 notes 34 et 35.3	29, 78 et 80 à 81	1.3	
5.7.3	Informations sur les co-entreprises et les entreprises associées susceptibles d'avoir une incidence négative sur l'évolution financière de l'émetteur	8.4 note 29	188		
5.7.4	Questions environnementales pouvant influencer sur l'utilisation des immobilisations corporelles	2.5 note 35.4	81		
<b>6</b>	<b>Structure organisationnelle</b>				
6.1	Description sommaire du Groupe	1.1 et 2.5 note 3	19 et 39 à 45	Chiffres clés + 2.5	
6.2	Liste des filiales importantes	2.5 note 3.2 et 8.4 note 30	40 à 42 et 188	Chiffres clés + 2.5	
<b>7</b>	<b>Examen de la situation financière et du résultat</b>				
7.1	Situation financière			2.2	
7.1.1	Évolution des résultats et de la situation financière comportant des indicateurs clés de performance de nature financière et le cas échéant, extra-financière	Introduction, 1.3, 2.1, 2.2 et 8.1	3, 8 à 9, 21 à 26, 32 à 33 et 168	Introduction 2.2	
7.1.2	Prévisions de développement futur et activités en matière de recherche et de développement	1.6 et 2.5 note 35.3	28 à 29 et 80 à 81	1.5	
7.2	Résultat d'exploitation				
7.2.1	Facteurs importants, évènements inhabituels, peu fréquents ou nouveaux développements	1.2 et 2.5 note 1	20 et 37 à 38	1.5 et 2.5	
7.2.2	Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	1.2 et 1.3	20 à 26	1.2 et 1.5	
<b>8</b>	<b>Trésorerie et capitaux</b>				
8.1	Informations sur les capitaux	2.2, 2.4, 2.5 note 25 et 8.4 note 19	33, 35, 62 à 67 et 181 à 182	2.2 à 2.5	4
8.2	Flux de trésorerie	1.4, 2.3 et 2.5 note 32	26, 34 et 75 à 76	1.4.1 et 2.3 à 2.5	
8.3	Besoin de financement et structure de financement	1.5, 2.5 notes 27 et 32, 8.4 note 22	27, 68 à 72, 75 à 76 et 183 à 184	1.4.2 et 2.2 à 2.4	

Annexe n°1 et 2 du règlement délégué (CE) n° 2019/980 du 14 mars 2019		Document d'enregistrement universel		Rapport Financier Semestriel fin 2022	Amendement n°2 au Document d'enregistrement universel
		Chapitre	Page	Rubriques	Rubriques
8.4	Restrictions à l'utilisation des capitaux	1.5	28		
8.5	Sources de financement attendues	1.5	28	2.5	4
<b>9</b>	<b>Environnement réglementaire</b>				
9.1	Description de l'environnement réglementaire pouvant influencer sur les activités de l'émetteur	3.2.3	101		
<b>10</b>	<b>Informations sur les tendances</b>				
10.1	Description des principales tendances et de tout changement significatif de performance financière du Groupe depuis la fin du dernier exercice	1.6	28 à 29	1.5	
10.2	Évènements susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives	1.6 et 2.5 note 34	28 à 29 et 78 à 80	1.5	
<b>11</b>	<b>Prévisions et estimations du bénéfice</b>	1.6	28	1.5	
11.1	Prévisions ou estimations du bénéfice publiées	n.a.			
11.2	Déclaration énonçant les principales hypothèses de prévisions	n.a.			
11.3	Déclaration de comparabilité avec les informations financières historiques et de conformité des méthodes comptables	n.a.			
<b>12</b>	<b>Organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale</b>				
12.1	Informations concernant les membres	3.1.1 et 3.1.2	89 à 95	1.1 et 2.5	3
12.2	Conflits d'intérêts	3.1.1	90		
<b>13</b>	<b>Rémunération et avantages</b>				
13.1	Rémunération versée et avantages en nature	3.3.2	108 à 114	2.5	
13.2	Provisions pour pensions, retraites et autres avantages du même ordre	3.3.3 et 8.4 note 2.12	115 et 176	2.5	
<b>14</b>	<b>Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>				
14.1	Date d'expiration des mandats	3.1.1	89		
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur	3.1.1, 3.4 1 et 3.5	90, 116 et 122 à 124		
14.3	Informations sur les Comités d'Audit et des Rémunérations	3.1.1, 3.1.3.3 et 3.1.3.4	89 et 99		
14.4	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	3.1.3.2	98		
14.5	Modifications futures potentielles sur la gouvernance d'entreprise	n.a.			4.(a)

Annexe n°1 et 2 du règlement délégué (CE) n° 2019/980 du 14 mars 2019		Document d'enregistrement universel		Rapport Financier Semestriel fin 2022	Amendement n°2 au Document d'enregistrement universel
		Chapitre	Page	Rubriques	Rubriques
<b>15</b>	<b>Salariés</b>				
15.1	Nombre de salariés	2.5 note 35.1, 6.2.1 et 8.4 note 35.1	80, 145 à 146 et 190		
15.2	Participations et stock-options	2.5 notes 25.2 et 35.5, 3.3.4 et 5.3.8	63 à 67, 81, 116 et 136	2.5	
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	2.5 note 35.5 et 5.3.8	81 et 136		
<b>16</b>	<b>Principaux actionnaires</b>			2.5	
16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital à la date du document d'enregistrement	5.4.1	137		
16.2	Existence de droits de vote différents	2.5 note 25.1 et 5.2.3	62 et 133		
16.3	Contrôle de l'émetteur	5.4.2	137		
16.4	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	n.a.			
<b>17</b>	<b>Transactions avec les parties liées</b>	<b>2.5 note 3.1.2, 2.5 note 35.6, 3.4.1, 3.5 et 8.4 note 35.3</b>	<b>39, 81, 116, 122 à 124 et 190</b>	<b>2.5 note 17</b>	
<b>18</b>	<b>Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b>				
18.1	Informations financières historiques				
18.1.1	Informations financières historiques auditées pour les trois derniers exercices et le rapport d'audit	2 et 8	31 à 85 et 167 à 194	2.5 et 3	
18.1.2	Changement de date de référence comptable	n.a.			
18.1.3	Normes comptables	2.5 note 2 et 8.4 note 2	39 et 174 à 176	3	
18.1.4	Référentiel comptable	2.5 note 2	39	3	
18.1.5	Bilan, compte de résultat, variation des capitaux propres, flux de trésorerie, méthodes comptables et notes explicatives	2 et 8	31 à 85 et 167 à 194	2.1 à 2.5	
18.1.6	États financiers consolidés	2	31 à 81	2	
18.1.7	Date des dernières informations financières	2 et 8	31 à 85 et 167 à 194	2	
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	n/a			
18.2.1	Informations financières trimestrielles ou	RFS de			

Annexe n°1 et 2 du règlement délégué (CE) n° 2019/980 du 14 mars 2019		Document d'enregistrement universel		Rapport Financier Semestriel fin 2022	Amendement n°2 au Document d'enregistrement universel
		Chapitre	Page	Rubriques	Rubriques
	semestrielles publiées	décembre 2019 et Communiqués de Presse pour le CA trimestriel			
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques				
18.3.1	Audit indépendant des informations financières annuelles historiques	2.6 et 8.5	82 à 85 et 191 à 194		
18.3.2	Autres informations auditées	.	n/a	1.3	
18.3.3	Informations financières non auditées		n/a	1.3	
18.4	Informations financières pro forma		n/a		
18.5	Politique de distribution de dividendes				
18.5.1	Description de la politique de distribution des dividendes et de toute restriction applicable	5.5	138		
18.5.2	Montant du dividende par action	n.a.			
18.6	Procédures administratives, judiciaires et d'arbitrage	2.5 note 26 et 8.4 note 32	68 et 189		
18.7	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	2.5 note 35.2	80		
<b>19</b>	<b>Informations complémentaires</b>				
19.1	Informations sur le capital			2.2, 2.4 et 2.5	4
19.1.1	Montant du capital souscrit, nombre d'actions émises et totalement libérées et valeur nominale par action, nombre d'actions autorisées	2.5 note 25.1 et 5.3	62 et 134		4
19.1.2	Informations relatives aux actions non représentatives du capital	5.3.4	135	2.5	
19.1.3	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur	2.5 note 25 et 5.3.7	62 et 136		
19.1.4	Informations relatives aux valeurs convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	2.5 notes 1.3 et 25.2 et 3.3.4	37, 63 à 67 et 116	2.5	
19.1.5	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	3.4.3	118 à 121	2.5	
19.1.6	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options	5.3.6	135		

Annexe n°1 et 2 du règlement délégué (CE) n° 2019/980 du 14 mars 2019		Document d'enregistrement universel		Rapport Financier Semestriel fin 2022	Amendement n°2 au Document d'enregistrement universel
		Chapitre	Page	Rubriques	Rubriques
19.1.7	Historique du capital social	5.3.1	135		
19.2	Acte constitutif et statuts				
19.2.1	Registre et objet social	5.2.1	132		
19.2.2	Droits, privilèges et restrictions attachées à chaque catégorie d'actions	2.5 note 25.1 et 5.2.3	62 et 133		
19.2.3	Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	5.2.5	134		
20	Contrats importants	7.5	164		5.2
21	Documents disponibles	7.6	164 et 165		5.3